

Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **39 (1992)**

Heft 9

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Neukoms Überraschungspaket

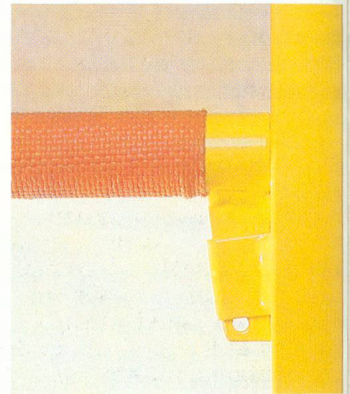


**In diesem Paket
steckt ein gelb-oranges
Qualitätsangebot!**

NEUKOM 

Die Liegestelle «Neukom 91», entwickelt mit dem Know-how des Spezialisten. Einfachste Montage. Zu einem Preis, bei dem das Liegen nicht schmerzt.

Dieses Tuch in freundlichem Orange ist verrottungsfest und schwerentflammbar.



Die Montage der Liegestelle «Neukom 91» ist kinderleicht.

Das ist unser Kraftpaket:

«Neukom 91» für je drei Personen mit Schock-Attest BZS. Stahlrohrkonstruktion, sandgestrahlt und pulverbeschichtet. Liegefläche aus orangefarbenem Polypropylenbändchengewebe mit Empa-Test Nr. 109465. Tuch aus verrottungsfestem und schwerentflammbarem Material oder imprägnierte Spanplatte CH-10.
 Liegehöhen: 200/800/1400 mm.
 Abmessungen für je 3 Personen: B×L×H: 700×1900×1600 mm.
 Verpackung: solide Wellkartonbox, dreifach verschnürt, B×L×H: 260×1910×135 mm.
 Montageanleitung in jeder Packung.
 Kartonbeschriftung mit kompletter Inhaltsangabe.

Zehn markante Vorteile zeichnen das neue Bett «Neukom 91» aus:

1. Nur vier verschiedene Elemente:
 4 gleiche Standrohre,
 6 gleiche Querträger,
 6 gleiche Längsträger,
 3 gleiche Liegetücher oder Spanplatten (insgesamt 19 Teile).
2. Hunderttausendfach bewährte Keilverbindungen. Keine Splinte, keine O-Ringe, keine Keile, keine Schrauben, keine Verstrebungen.
3. Kürzeste Montagezeit, weil einfaches Zusammensetzen.
4. Geringe Verpackungsmasse.
5. Niedriges Gewicht. Mit Tüchern: 30 kg, mit Spanplatten: 58 kg.

6. Gleiche Stahlrohrkonstruktion für Liegetücher oder Spanplattenauflagen.
7. Ausgewogenes Preis-Leistungs-Verhältnis.
8. Nur ein Bettentyp
 – erspart Planungsaufwand
 – grösste Mobilität, da unter Schutzräumen austauschbar
 – für Montage ohne Vorkenntnisse
9. Know-how einer Pionierfirma für Zivilschutzeinrichtungen.
10. Umfassende Dienstleistungen vom Spezialisten für die Ausstattung von Zivilschutzanlagen, Schutzräumen, Militärunterkünften, Touristenlagern.

Wer mit Neukom eingerichtet, hat alle Vorteile auf seiner Seite.

H. Neukom AG
 8340 Hinwil-Hadlikon
 Telefon 01/938 01 01
 Fax 01/937 53 26

NEUKOM

Associations de protection civile des Etats neutres d'Europe: Conférence 1993 en Suisse

Thème principal: l'information

R.W. Les 15 et 16 avril 1993, le Centre fédéral d'instruction de la protection civile à Schwarzenburg accueillera la Conférence des associations de protection civile des Etats neutres d'Europe. De quoi s'agit-il et qui participe à cette réunion?

La protection de la population civile est une tâche humanitaire dont la nécessité a été reconnue non seulement en Suisse mais dans de nombreux autres Etats. En Israël par exemple, pendant le conflit du Proche-Orient, de simples locaux ont servi d'abris contre les bombes et les grenades et des dortoirs pour enfants ont été mis à disposition dans des souterrains spécialement aménagés. En Europe aussi, la plupart des pays ont organisé leur protection civile, bien souvent en puisant des idées en Suisse. Le secret qui couvre les installations militaires ne s'étendant pas à celles de la Protection civile, nous avons pu «faire les honneurs» de nos préparatifs à nos homologues d'autres pays. De ces premières relations bilatérales est né le souhait d'une meilleure collaboration entre pays européens en matière de protection civile.

Collaboration des neutres

Il y a quelques années, la protection civile était encore essentiellement axée sur l'intervention en temps de guerre. C'était une partie de la défense générale. De ce fait, un échange d'information ou même une réelle collaboration entre puissances de l'OTAN et du Pacte de Varsovie était impensable. A l'époque toutefois, les Etats neutres d'Europe échangeaient depuis longtemps déjà des informations et des expériences. Ce furent d'abord des contacts informels et sporadiques, jusqu'au moment où l'on décida de tenir tous les deux ans une conférence des associations de protection civile des Etats neutres de notre continent. La première eut lieu en 1983 en Suisse. Elle fut suivie en 1985 de la conférence organisée par la Principauté de Liechtenstein, puis des conférences d'Helsinki en 1987, de Vienne en 1989 et de Stockholm en 1991. Ce sera de nouveau le tour de la Suisse en 1993.

Thème principal: l'information

Quel est l'objet de ces rencontres? La situation de départ varie beaucoup d'un pays à l'autre. Aussi serait-il difficile de résoudre ensemble des problèmes techniques. Un travail pratique sous forme d'exercices transfrontaliers n'est guère possible qu'entre Etats voisins et sur le mode bilatéral, avec le concours des services locaux et régionaux de protection civile. Reste, pour le travail en commun sur une plus large échelle, un thème essentiel de la protection civile: l'information et la motivation de la population. C'est donc l'information qui a été au centre des conférences tenues jusqu'ici. Par exemple, à chacune des rencontres notre Office fédéral a présenté une partie de ses publications et de ses films. D'autres Etats ont apporté d'intéressantes suggestions. L'exposé par chaque délégation de la situation de la Protection civile dans son propre pays a permis d'utiles comparaisons. Enfin, ces rencontres sont toujours l'occasion pour le pays hôte de montrer son infrastructure et son matériel d'intervention. Les Etats scandinaves ont un équipement assez comparable au nôtre et même bien supérieur à certains égards. Vastes et profonds, les abris sont creusés dans la roche de granit; ils servent même de halles de sport et de remises à bateaux. Les Autrichiens ont suscité un vif intérêt en présentant des nouveautés, fruit de leurs recherches, par exemple un appareil détecteur pour localiser les substances radioactives.

Le tourisme bien sûr ne perd pas ses droits dans ces rencontres internationales. Le pays d'accueil ne manque jamais de faire découvrir à ses hôtes quelques fleurons de ses paysages ou de son folklore. Au terme d'une longue journée de travail à Stockholm, le dîner sur la Baltique a créé la détente bienvenue, propice aux contacts avec les délégations des autres pays, à des discussions plus libres sur des problèmes partagés. L'atmosphère est toujours de franche camaraderie et ce sont parfois de vraies amitiés qui se nouent entre dirigeants de la protection civile des pays participants. La communication a tout à y gagner.

Les participants: associations de protection civile et autorités

Dans certains pays, les associations sont elles-mêmes le support juridique de la protection civile. Il y a aussi des pays sans association, où la protection civile est organisée par un service de l'Etat. Dans ces conditions il est facile de comprendre que les conférences réunissent non seulement les représentants des associations mais aussi des autorités. Ainsi, la Suisse a toujours délégué à ces conférences, à part deux ou trois délégués de l'Union, un ou deux fonctionnaires supérieurs de l'Office fédéral. Les autres pays envoient des délégations du même ordre de grandeur. Le pays organisateur est bien entendu plus largement représenté et il est d'usage que son ministre compétent prononce une brève allocution.

Elargissement de la Conférence

A la Conférence de 1993 le projet d'une collaboration renforcée et d'un élargissement du cercle des Etats membres sera au centre du débat. En 1991 à Stockholm, la suggestion avait été faite d'inviter aux conférences d'autres Etats d'Europe, des pays de l'OTAN et d'Europe de l'Est. Des officiels de Lettonie et de Lituanie étaient déjà présents en qualité d'hôtes à Stockholm. De plus, l'une ou l'autre associations ont manifesté le souhait d'une collaboration plus étroite. Une nouvelle appellation est à l'examen, soit celle qu'avait introduite l'Autriche en 1989: «Forum européen de la protection civile.»

Pour la réalisation de tous ces projets, la Conférence de Stockholm a chargé un comité, formé de représentants de tous les Etats neutres d'Europe et présidé par l'auteur de ces lignes, de débayer le terrain afin qu'à la conférence de 1993 des décisions officielles puissent être prises. On verra l'an prochain à Schwarzenburg dans quelle mesure ces propositions peuvent se réaliser. Pour le moment il manque encore la réponse de quelques Etats et associations à diverses questions. Dès que nous serons plus au clair des informations seront données dans ces colonnes. ▀

Einfache Inseraten-Disposition

Eines von vielen Argumenten für die Vogt-Schild Fachzeitschriften als Werbeträger.

Die anderen? Tel. 01-2426868 sagt sie Ihnen.

vogt-schild inseratendienst
Kanzleistrasse 80, Postfach
8026 Zürich